

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 13 (1880)
Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FAITS DIVERS

Appel en vue d'une biographie de Tholuck.

On apprendra avec une vive satisfaction qu'il est question de publier une biographie du vénérable théologien de Halle († 10 juin 1877). C'est à M. *Léopold Witte*, précédemment pasteur à Köthen, aujourd'hui professeur à la célèbre école de *Pforta* près *Naumbourg*, que le soin en a été confié. Mais quiconque a connu de près ou de loin le défunt et sa façon originale d'exercer la cure d'âme, comprendra que raconter sa vie est une tâche qui dépasserait les forces d'un écrivain, quelque capable qu'il soit, s'il ne peut compter sur la bienveillante collaboration de tous ceux qui se sont trouvés en relation directe avec cet homme de Dieu et qui ont subi son influence. Aussi le biographe adresse-t-il à toutes les personnes qui seraient en mesure de l'aider dans son travail, soit par des lettres originales de Tholuck, soit par la communication de souvenirs personnels, l' instante prière de se mettre en rapport avec lui et de lui fournir les matériaux dont elles disposent. Inutile de dire que la plus scrupuleuse discrétion présidera à l'usage qui sera fait de ces matériaux.

Tholuck compte plus d'un fils spirituel dans nos pays de langue française. Ceux qui possèdent par devers eux de ses autographes et ceux qui ont connaissance de traits authentiques propres, à le caractériser et à compléter son portrait, voudront bien prendre note de cet appel.

PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ THÉOLOGIQUE DE TEYLER A
HAARLEM, POUR L'ANNÉE 1881.

Les membres de la Société théologique de Teyler ont eu leur séance annuelle le huit octobre dernier. Aucune des questions proposées l'année précédente n'ayant été traitée, la Société a dû en chercher de nouvelles; elle s'est arrêtée aux sujets suivants :

« Depuis l'*Histoire des anabaptistes fanatiques et enthousiastes, particulièrement de la Basse-Allemagne ; Melchior Hofmann et la secte des Hofmanniens*, de B. N. Krohn (1758), on a trouvé et publié beaucoup de documents qui répandent sur ces faits une lumière plus complète. La Société demande une *Biographie de Melchior Hofmann*, dans laquelle seraient mises à profit les nouvelles sources d'information. »

En outre, la Société remet au concours la question déjà proposée pour l'année 1879 et restée sans réponse :

« Comment a-t-on essayé, dans les Eglises protestantes, de concilier les droits des individus avec les exigences de l'association, et comment cette conciliation doit-elle être réalisée conformément à l'esprit du christianisme? »

Le prix consiste en une médaille d'or d'une valeur de 400 fr.

Les concurrents sont autorisés à se servir des langues hollandaise, latine, française, anglaise ou allemande; l'écriture latine est de rigueur. Les mémoires doivent être écrits d'une autre main que celle de l'auteur. Ils doivent être *achevés*, aucun travail inachevé n'étant admis au concours. Le terme de l'envoi est fixé au 1^{er} janvier 1882. Tous les mémoires envoyés deviennent la propriété de la Société, laquelle insère dans ses œuvres, avec ou sans traduction, les mémoires qu'elle aura couronnés, et dont les auteurs devront ainsi renoncer au droit de les publier sans l'autorisation de la Société. Celle-ci se réserve en outre la faculté d'user à son gré des travaux non couronnés, en faisant connaître ou non les noms des auteurs, dans le premier cas avec l'assentiment de ceux-ci. Les auteurs qui voudront avoir des copies de leurs manuscrits les feront faire à leurs frais.

Les mémoires pourvus d'un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur et une devise, doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Fundatiehuis van wijlen den Heer P. TEYLER VAN DER HULST à Haarlem.
